

Info.pl@ine



N°173 – 10 août 2007 – 3 pages

Programmes de désherbage chimique

ACTUALITES CULTURES

RECOLTE

Les chiffres présentés ci-dessous proviennent de vos retours d'informations. Ils rendent compte d'une tendance.

Cultures	Nbre de parcelles	Rdt moyen	Commentaires
Blé	91	80 qx/ha (38 à 98)	Le taux moyen de protéines est correct à 12,1%. Toutefois des parcelles ont encore de faibles teneurs, 9,5 à 10% Une tendance des rendements moyens sur 4 variétés bien représentées : - APACHE (12 parcelles) : 78 qx/ha, mais qu'avec des précédents maïs - CAPHORN (11 parcelles) : 84 qx/ha - SANKARA (8 parcelles) : 77,8 qx/ha - MENDEL (5 parcelles) : 82,6 qx/ha
Orge de ptps	14	64 qx/ha	Un taux de protéines moyen de 11,2 %, bon calibrage
Pois de ptps	6	48 qx/ha	

Dans le prochain Info.pl@ine du lundi 13 août, vous trouverez les résultats des essais blé du comité technique.

LIMACES

Continuer la surveillance **avant l'implantation d'un colza** (voir Info.pl@ine n°169). Avec plus de 16 limaces /m², un traitement pourrait être envisagé avant le semis.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

DESHERBAGE DU COLZA

Si les méthodes alternatives de désherbage sont des pistes intéressantes (voir Info.pl@ine n°172), il est encore difficile de se passer du désherbage chimique.

Les programmes sont bien souvent construits avec une base de **trifluraline** en pré-semis incorporé. Elle permet de gérer certaines adventices (graminées et dicotés) mais aussi de renforcer les autres produits de post-semis. Mais si la trifluraline est encore utilisable cette année elle est condamnée pour l'avenir.

Il est possible d'opter pour une application précoce de trifluraline avec une incorporation vers le 10 août en réalisant un faux semis. Ce faux semis est particulièrement efficace contre les graminées adventices. Puis, vers le 20-25 août détruire avec une façon mécanique ou chimique les adventices levées avant de semer le colza.

✓ Propositions de programmes

➤ Parcelles peu sales

Trifluraline 2,5 l/ha de produit commercial (PC) en pré-semis. Incorporer le plus tôt possible dans la journée sur 6 à 8 cm de profondeur. Coût indicatif : 14 €/ha.

Satisfaisant sur coquelicot, lamiers, véroniques, vulpins.

ou

Trifluraline 2,5 l/ha de PC + **Napropamide** 1,5 à 2 l/ha de PC en pré-semis. Incorporer plus superficiellement sur 2 à 3 cm avec une herse légère dans les 48 heures. Coût indicatif : 45 €/ha.

Association meilleure sur matricaire, géraniums.

Ce programme peut se faire en 2 temps :

- une application précoce de trifluraline (voir plus haut) avec un enfouissement à 6-8 cm,
- puis, une application de napropamide juste avant le semis avec un enfouissement à 2-3 cm.

➤ Parcelles plus sales mais avec peu de géraniums

Pré-semis	Puis en post-semis / prélevée	Coût indicatif (€/ha)
Trifluraline 2,5 l/ha de PC	BUTISAN S 1,5 l/ha. Pour une meilleure sélectivité, le sol doit être frais et humide. Si le sol est sec, préférer les applications de post-levée précoce, après le stade cotylédons étalés, jusqu'à 1 à 2 feuilles maxi du colza, mais avant la levée des géraniums et des crucifères. Satisfaisant sur matricaires, gaillets, laitersons, capselles, alchemilles, fumeterres.	64
Trifluraline 2,5 l/ha de PC	NOVALL 1,8 l/ha (ZNT de 20 m) Mêmes conditions d'application que le BUTISAN S Plus efficace sur gaillet que le programme précédent.	76
Trifluraline 2,5 l/ha de PC	AXTER 1,5 l/ha (ZNT de 6 m) En terre filtrante, risque de phyto après de fortes pluies. Moins efficace sur matricaire et gaillet, mais meilleur sur géraniums, sisymbre, passerage et bleuet. Il est possible aussi de faire une association AXTER 1,5 /ha + NOVALL 0,8 l/ha, avec un plus sur passerage, sisymbre.	63

➤ Parcelles avec une forte infestation en géranium

La lutte chimique contre les géraniums doit reposer sur l'utilisation de napropamide appliqué soit en pré-semis (produits de type DEVRINOL FL) soit en post-semis / prélevée (COLZOR TRIO). Ex :

Pré-semis	Puis en post-semis / prélevée	Coût indicatif (€/ha)
Trifluraline 2,5 l/ha de PC	COLZOR TRIO 3,5 l/ha. Doit s'appliquer juste après le semis pour une meilleure efficacité. Satisfaisant sur géraniums (dont géranium disséqué qui est le plus courant en Seine-et-Marne), matricaires, gaillets, laitersons, capselles, anthémis, passerage, sisymbre.	85

➤ Compositions des antidiocotes cités dans les programmes en g/l (liste non exhaustive)

m.a.	clomazone	diméthachlore	métazachlore	napropamide	quinmérac	Phrases de risque (non exhaustif)
AXTER	60	500				Xi-R38-R43
BUTISAN S			500			Xn-R22-R36/38-R43
COLZOR TRIO	30	187,5		187,5		Xi-R38-R43
NIMBUS	33,3		250			Xi-R43
NOVALL			400		100	Xi-R36/38-R43

➤ En post levée sur sanve, rapistre, (et moyen sur ravenelle)

CENT 7 0,3 l/ha puis éventuellement 3 semaines après 0,4 l/ha : **1^{ère} application à partir du stade 4 feuilles du colza**, sur une culture en bon état végétatif. Traiter **impérativement** sur un feuillage sec et un sol ressuyé, en dehors d'une période de fortes chaleurs. CENT 7 doit être appliqué seul en laissant quelques jours avant tout autre traitement. Après une période de froid, le colza devient moins sensible à ce produit. Mais depuis quelques années cette contrainte empêche bien souvent les traitements. La réduction de dose permet d'améliorer la sélectivité.

LE CALENDRIER DES APPORTS D'AZOTE

Le 3^{ème} programme d'action Directive Nitrates prévoit des périodes durant lesquelles les épandages d'azote sont réglementés. Cela concerne l'ensemble des produits dès lors qu'ils contiennent de l'azote. Ces périodes varient en fonction des types de produits épandus, du rapport Carbone/Azote (C/N) et des cultures qui suivent l'épandage.

Types de fertilisants contenant de l'azote

Type I	fertilisants à C/N supérieur à 8	<i>Exemple</i> Fumier de bovins
Type II	fertilisants à C/N inférieur à 8	Lisier de bovins
Type III	fertilisants minéraux	Engrais chimique et minéral

Cultures suivantes

Cultures d'automne	sol couvert à l'automne	<i>Exemple</i> Céréales d'hiver – colza
Cultures de printemps	sol nu en interculture	Betteraves – maïs – Orge de P. - ...
Cultures de printemps	avec couvert en interculture	Moutarde avant betteraves

Calendrier d'interdiction d'épandage des apports organiques

		Fertilisants de type I (rapport C/N > 8 ; ex : fumier)											
		Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin
Avant ou sur	Cultures d'automne												
	Cultures de printemps	■	■	■									
	Prairies de plus de 6 mois												
	Sols non cultivés	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
		Fertilisants de type II (rapport C/N < 8 ; ex : lisier)											
		Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin
Avant ou sur	Cultures d'automne					■	■	■					
	Cultures de printemps	■	■	■	■	■	■	■	■				
	Prairies de plus de 6 mois												
	Sols non cultivés	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Epandage autorisé
 Epandage interdit
 Epandage dérogatoire *

*Les périodes dérogatoires impliquent l'implantation d'un couvert en interculture (CIPAN) au plus tard 15 jours après l'épandage. La quantité d'azote organique épandue doit être compatible avec la capacité de piégeage du couvert et sera, dans tous les cas, limitée à 170 kg d'azote organique/ha.

Calendrier d'interdiction d'épandage des engrais minéraux

		Fertilisants de type III (engrais minéraux)											
		Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin
Avant ou sur	Cultures d'automne			■	■	■	■	■					
	Cultures de printemps	■	■	■	■	■	■	■	■				
	Prairies de plus de 6 mois												
	Sols non cultivés	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Epandage autorisé
 Epandage interdit

Cela concerne l'ensemble des formulations qui contiennent de l'azote.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
 Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
 e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
 avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
 et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites